

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 16 février 2023

Date de la convocation
08/02/2023
Date d'affichage
8/02/2023

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 23
En exercice : 22

Le seize février de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 15 – Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothee OULIÉ, Nicolas TAGUAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 5 – Lisa CODET, Céline FOURQUAUX, Ronald GEORGES, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : 2 – Nathalie BAMLIL à Véronique APPOLONUS, Virginie COUTINHO à Anne-Marie GALLIMARD

Secrétaire de séance : Olivier FOUR

Réf : CM 2023 – 05

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET: Communication - Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'Eau Potable

Le Maire rappelle à l'assemblée :

En application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Eau Potable doit faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal,

Vu le rapport annuel du Syndicat Intercommunal de l'Eau et du Gaz (SIEG),

Il est procédé à la présentation de ce dossier qui comporte notamment des indicateurs techniques et financiers quantitatifs et qualitatifs prévus réglementairement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité *des suffrages exprimés 17 voix pour* (Olivier ANTY, Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAMLIL, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothee OULIÉ, Nicolas TAGUAY)

Publication électronique ou notification du :

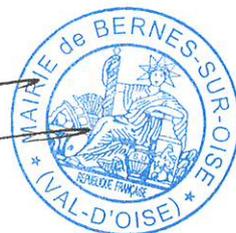
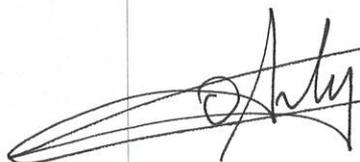
DECIDE de prendre acte de ce rapport relatif public d'Eau Potable du Syndicat Intercomm pour l'année 2021.

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Publié le
ID : 095-219500584-20230217-2023_05_01-DE

Le rapport est également à la disposition des administrés à l'accueil de la Mairie.

Fait à Bernes sur Oise, le 17 février 2023

Vu pour extrait certifié conforme au registre



Le Maire,

Olivier ANTY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécoeurs citoyens accessible par le biais du site www.telerecoeurs.fr.